

Le 18 septembre, le projet de loi sur les retraites sera adopté par le conseil des Ministres. Il sera ensuite présenté au parlement à partir du 7 octobre. Le gouvernement poursuit les contre-réformes du gouvernement Fillon Sarkozy en actant au-delà de 2020 les mesures prises en 2003 par Fillon



## Pour nos retraites, Unité contre les mauvais coups !

### Un projet de loi dans la continuité de Fillon Sarkozy !

Le 18 septembre, en adoptant au conseil des Ministres le projet de loi sur la réforme des retraites, le gouvernement acte l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation, l'augmentation des cotisations, la taxation des retraités.

Les quelques mesures concernant la pénibilité, les inégalités femmes/hommes ou la prise en compte des années d'étude **ne compenseront en rien les méfaits des contre-réformes précédentes.**

Elles ont entraîné 40 milliards d'économies pris directement dans les poches de l'ensemble des salarié-es et une baisse de 30% des pensions en seulement 20 ans.

Le gouvernement s'inscrit dans la continuité de la politique de droite mis en place par la loi Fillon. **Il entre dans le moule des politiques européennes d'austérité pour des retraites à terme qui iront bien au-delà des 65 ans.**

**Le gouvernement cède aussi aux exigences du MEDEF !**

Cette réforme injuste est une concession à un MEDEF triomphant qui empêche au passage 20 milliards d'exonérations de cotisation sur la branche famille de la sécu et se félicite de l'enterrement de la retraite à 60 ans.

**Ce que nous n'avons pas accepté en 2010, nous ne l'accepterons pas davantage en 2013 !**

Ce sont les salarié-es qui produisent la richesse collective. Nous ne devons rien à celles et ceux qui nous la confisquent en s'appropriant le fruit de notre travail.

Les moyens existent pour financer et garantir le droit à la retraite à 60 ans maximum, avec 75 % du salaire brut calculé sur les six meilleurs mois de salaire et 37,5 annuités de cotisation maximum.

**Imposons une autre répartition des richesses, imposons l'augmentation des salaires et les 20 milliards pour les retraites seront bien vite trouvés !**

**Il est urgent d'agir !**

L'Union syndicale Solidaires a proposé une nouvelle réunion intersyndicale après la journée d'action du 10 septembre, pour impulser la suite nationalement.

Sans attendre la réunion nationale, dans les entreprises, les services et les localités, prenons des initiatives, rassemblons-nous : salarié-es, retraité-es, chômeurs et chômeuses, jeunes...

**N'attendons pas l'ouverture du débat parlementaire, le 7 octobre, pour poursuivre le mouvement national contre ce projet de loi !**

**Pour nos retraites,**

**unité contre les mauvais coups !**